

Ardèche

Ils ont été récompensés pour l'accueil des réfugiés ukrainiens



Quatre personnes ont reçu la médaille sécurité intérieure Ukraine et deux maires ont reçu la médaille de la préfecture pour leur engagement dans l'accueil des réfugiés ukrainiens. Parmi ces derniers, certains étaient présents en préfecture, ce mercredi. Photo Le DL/L.F.

Leur engagement pour l'accueil des réfugiés ukrainiens a été récompensé. Daniel Boussit, directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche, Jane Heuguet, responsable du service intégré d'accueil et d'orientation, Antoine Cochet, ancien secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, et Alexandre Deacon, directrice du centre d'accueil de Darbres ont été mis à l'honneur, mercredi 20 décembre à la résidence préfectorale.

Ils ont reçu, des mains de la préfète de l'Ardèche, Sophie Elzéon, la médaille de la sécurité intérieure Ukraine. « C'est une reconnaissance pour ces hommes et ces femmes qui ont offert de leur énergie, de leur temps et de leurs compétences pour les personnes fragilisées », a souligné la représentante de l'État. Au total, 684 Ukrainiens ont été accueillis en Ardèche depuis le début du conflit ; 434 y vivent encore. Au centre d'accueil créé à Darbres et fermé en août 2022, 260 réfugiés ont été pris en charge.

● « Si c'était à refaire, on le referait »

Deux maires ont reçu la médaille de la préfecture pour leur engagement. Michel Valla (DVD), le maire de Privas, et Martine Mattei (SE), maire de Viviers. « Je dédie cette médaille à mon équipe. Ils sont partis en convoi tout de suite pour apporter de l'aide. Ils ont ramené 23 Ukrainiens dans leurs valises. Des femmes, des enfants. Je suis fière d'eux. Si c'était à refaire, même si on nous conseillait le contraire, on le referait », a lâché Martine Mattei.

Suze-la-Rousse ● Une année bien remplie se termine pour la commanderie des Costes du Rhône



Les commandeurs autour du grand maître Patrick Galant.

L'assemblée générale de la commanderie des Costes du Rhône, qui représente les vins de l'appellation côtes-du-rhône en France et dans le monde entier, a fait le point sur les derniers mois de 2022/2023 qui ont vraiment bien occupé les responsables, avec notamment le 7^e Mondial des baronnies et les 50 ans de la commanderie. L'activité est toujours soutenue avec aussi des baronnies étrangères qui continuent de porter haut et loin les vins de l'appellation dans leurs pays respectifs.

LE DAUPHINÉ

VAUCLUSE

eBra GROUPE

Président : Philippe Carli

Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor

Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Capital : 24 769 520 €

Durée 99 ans à compter

du 14 juin 1945

Siège social :

650 route de Valence

38913 Veurey Cedex

Principal actionnaire :

EBRA GROUPE 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction

Centre de presse

650 route de Valence 38913 Veurey Cedex

Tél. 04 76 88 71 00

ledauphine.com

Publicité : EBRA MEDIAS RHÔNE-ALPES PACA

Commission paritaire n° 04 26 C 83387

ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261

Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey

Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.

Taux de fibres recyclées : 83,5%.

Eutrophisation : P Tot 0.01 Kg/tonne de papier.

Audience mesurée par :

AUDIPRESSE

ACPM



AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MEYRAS

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 18/12/2023, le Maire de la commune de Meyras a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement du chemin rural situé à Neyrac les Usines.

M. Jean-François CUTTIER a été désigné commissaire-enquêteur par arrêté municipal du 18/12/2023.

L'enquête se déroulera :

- du jeudi 18 janvier 2024 à 09H00,

- au jeudi 01 février 2024 à 16H30

en mairie de Meyras, sis 1 place du champ de mars 07380 MEYRAS.

Le dossier d'enquête sera disponible en mairie et consultable aux horaires d'ouverture :

Les lundis et mercredis, de 8H30 à 12H00 et les jeudis, de 13H30 à 17H30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête disponible en mairie ou envoyées par courrier, en mairie, à l'attention de monsieur le commissaire-enquêteur.

383389800

Plan local d'urbanisme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN D'AUBENASPLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE
AUBENAS

Suite à la délibération du conseil communautaire en date du 12 décembre 2023, le dossier de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Aubenas sera mis à disposition du public du lundi 8 janvier 2024 au jeudi 8 février 2024 inclus.

Le dossier papier sera consultable en 2 lieux aux heures habituelles d'ouverture à la population : en Mairie de Aubenas et à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (Pôle Aménagement et Développement -18 avenue du Vinobre à St-Sernin). Il sera également consultable directement sur le site internet de la CCBA www.bassin-aubenas.fr.

Les observations du public pourront également être adressées par écrit aux adresses suivantes :

A l'attention de Monsieur le Maire - Mairie de Aubenas - 4, place de l'hôtel de ville - BP128 - 07202 Aubenas Cedex ou A l'attention de Monsieur le Président - Communauté de communes du Bassin d'Aubenas - pôle Aménagement et Développement -18, avenue du Vinobre - 07200 SAINT SERVIN

Par délibération du conseil communautaire en date du 12 décembre 2023, le Conseil communautaire a décidé de ne pas soumettre la modification simplifiée n°4 de la commune de Aubenas à évaluation environnementale.

Cette décision a été prise au regard de l'avis de l'autorité environnementale, indiquant que l'objet de la modification simplifiée n°4 n'est pas susceptible d'affecter de manière significative l'environnement.

383386100

eBra GROUPE

EURO
Légales

Marchés publics

Agir en proximité
avec les acheteurs publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact : Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com